



12560

du 29 juin 2022

Etaients présents les conseillers suivants : VIOULAC A. BERGONNIER P. BIAU JM. DODINET E. FAYET N. LAFON W. LAURIOL N. LOMBARD V. MEILLET MN. VAYSSADE C. VAYSSIE L.

Absents excusés : BALITRAND M. CALY M. LEMONZIS A. SCHMIT A.

❖ Le dernier procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

❖ **LE POINT SUR LES TRAVAUX**

Enfouissement des réseaux à Estables : les travaux de génie civil sont maintenant terminés et le parking du stade a été remis en état. Le câblage est pratiquement fini et les candélabres seront mis en place en septembre. Ce chantier s'est bien déroulé, entraînant quelques gênes pour les habitants du secteur que nous remercions pour leur patience et leur compréhension.

Médiathèque : un peu moins d'activité en ce moment, les entreprises rencontrant des difficultés d'approvisionnement et un surcroît de travail. L'ascenseur est monté, les gaines électriques posées et le lot plomberie avance bien.

Le jeudi 30 juin, une réunion doit avoir lieu en présence de l'architecte et des différentes entreprises afin de recalculer le planning de réalisation du chantier.

Voirie communautaire : les travaux sur les voies de Cueilleret et Bonneterre sont terminés.

Assainissement du hameau de Canet : Le lycée de la Canourgue a rendu son travail d'études. Une convention sera signée avec Aveyron Ingénierie pour monter le dossier de consultation des entreprises. A terme, il conviendra de refaire le réseau d'eau potable dans ce secteur, les tuyaux étant très anciens.

Réseau de chaleur : la police d'abonnement a été rendue signée par l'hôpital intercommunal Espalion – St Laurent, engagée pour 60 %.

L'architecte doit produire le permis de construire pour la chaufferie installée sous la maison de retraite. Des échanges ont eu lieu avec Monsieur Blazin de Causes Energia, en attente des partenaires financiers (Région, Feder...)

Bar – restaurant : le cabinet Luche – Cetec – ECM ont rendu un compte rendu de visite ainsi qu'une proposition d'étude de faisabilité, pour un montant de 6 800 euros.

Un diagnostic amiante avant travaux devra être opéré par une entreprise habilitée.

Le Conseil après la présentation du projet et du montant par Monsieur le Maire a dû délibérer après cette proposition, qui a été validée à l'unanimité.

❖ PROJET H.L.M.

Aveyron Habitat a travaillé sur la faisabilité de construction de nouveaux pavillons dans le secteur des Prés de Blanquefort demandé par la mairie après une rencontre avec deux de ses représentants (cf procès verbal du 19 janvier 2022).

L'étude a été rendue et présentée au conseil qui, après discussion, délibère à l'unanimité pour la construction neuve de trois pavillons de type T4, la mise à disposition des terrains viabilisés et pour la désignation d'Aveyron Habitat en qualité de maître d'ouvrage.

Il autorise d'ores et déjà Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires et à signer la convention de partenariat correspondante.

❖ ECOLE

Les effectifs sont stables. Le troisième conseil d'école programmé pour le lundi 27 juin a permis de faire le point sur l'année écoulée et sur les demandes des enseignantes à réaliser durant l'été.

❖ SAISON ESTIVALE

Au musée une exposition de Mémoires de Rives d'Olt va être mise en place pour tout l'été. Les festivités reprennent leur rythme habituel avec une soirée cinéma le 23 juillet et la fête du village lors du week-end du 15 août.

Au camping, les arrivées se font peu à peu. L'apéritif pris tous les lundis entre les élus et les vacanciers reprendra dès le 11 juillet. La passerelle a été remise en place comme l'année passée.

❖ DELIBERATIONS

1- Approbation du devis de l'étude de faisabilité pour le bar-restaurant,

2- Mise en place d'un partenariat avec Aveyron Habitat pour la construction de trois pavillons HLM et exonération de la taxe d'aménagement,

3- Attribution d'une subvention exceptionnelle à la caisse des écoles de 500 euros afin de couvrir la dépense d'une classe découverte.

❖ QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Monsieur Vincent LOMBARD, conseiller prend la parole pour exposer aux élus le souhait de la commune de s'engager dans une candidature « Territoires engagés pour la nature ». Cette démarche comporte trois actions : action 1 Sensibilisation et communication autour des hirondelles, action 2 inventaire participatif des nids d'hirondelles et suivi annuel ; action 3 favoriser le développement des populations d'hirondelles de la commune.

La commune s'engage dans ce programme pour trois ans.

- Personnel communal : A la suite de l'arrêt de Monsieur Pascal Savajols, un contractuel a été recruté pour le remplacement du mois de juin ; pour le mois de juillet, ce dernier étant embauché par ailleurs, un deuxième contractuel sera embauché à temps non complet.
- Le bornage relatif au déplacement du chemin de Signelong a été confié au cabinet Fourcadier et réalisé.
- Recrutement de Madame Virginie TOURNIER, pour un mi-temps à la médiathèque à compter du 5 septembre 2022.
-

La séance est levée à 23 heures 30

Prochain conseil : le 31 août à 20 heures 30